

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU LUNDI 08 JUIN 2026**

Délibération n° :

DL29/2026

Objet :

Modalités de dépôt des listes concernant l'élection des membres de la commission de délégation de services publics et de la commission d'appel d'offres

**DATE DE
CONVOCATION**

Le 02/06/2026

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 34
VOTANTS : 34

L'an deux mille vingt-six,

Le lundi 08 juin 2026,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. AFONSO Joseph (titulaire - CPS)
- Mme ARNOULD Laure (titulaire - CCHVC)
- M. BOULLAND Daniel (titulaire - CPS)
- M. CHARRON Etienne (titulaire - CPS)
- M. CHERCHALI Sandra (titulaire - CPS)
- M. CORDIER Gilles (titulaire - CPS)
- Mme DALI Sara (titulaire - CPS)
- M. DELAIRE Jérôme (titulaire - CPS)
- Mme DUMAS Dominique (titulaire - CPS)
- M. FANCHINI Romain (suppléant - CPS)
- M. FAUBEAU Alain (titulaire - CPS)
- M. FELIHO Florentin (titulaire - CPS)
- M. FOURGEAUD Serge (titulaire - CPS)
- M. GALLAIS Grégory (suppléant - CPS)
- Mme GAULHET Marianne (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE Bernard (titulaire - CPS)
- M. GOUMAND Aurélien (titulaire - CPS)
- M. HENRIOT Frédéric (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC Anne (titulaire - CCHVC)
- M. JACOBI Eric (suppléant - CPS)
- M. KAROUI Karim (titulaire - CPS)
- Mme LECORGNE Laure (titulaire - CPS)
- M. LOUP Jean-Baptiste (suppléant - CPS)
- M. MANY François (titulaire - CPS)
- Mme MAUVEZIN Noëlle (titulaire - CPS)
- M. MIDOL-MONNET Alexis (titulaire - CPS)
- Mme PLUMAIL Nathalie (titulaire - CPS)
- M. POMPEIGNE Jérôme (titulaire - CCHVC)
- M. PRIVE Denis (titulaire - CPS)
- Mme SELVEZ Cyrielle (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VANDEWEGHE Ludwig (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. XAVIER Bernard (titulaire - CPS)

Absents excusés : M. ALI-BELHADJ Zaïme (titulaire - CPS) ; M. BAVOIL Daniel (titulaire - CCHVC) ; M. BERVEILLER Daniel (titulaire - CPS) ; M. GARSUAULT Philippe (titulaire - CPS) ; Mme GASNIER Marie-Anne (titulaire - CPS) ; - Mme JAUBERT Sarah (titulaire - CPS) ; M. LECLERC Christian (titulaire - CPS) ; Mme LEMONNIER Sandrine (titulaire - CPS) ; M. MASURE Frédéric (titulaire - CPS) ; M. NOFERI Grégory (titulaire - CPS) ; Mme OSTYN Valérie (titulaire - CPS) ; M. VIVIEN (titulaire - CPS).

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Igor TRICKOVSKI est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/06/2026

Application agréée E-legalite.com

Délibération n°DL29/2026

Modalités de dépôt des listes concernant l'élection des membres de la commission de délégation de services publics et de la commission d'appel d'offres

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1411-5, D1411-4 et D1411-5,

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse »,

Vu les statuts du SIOM annexés à l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016,

Vu la délibération DL11/2026 du 04 mai 2026 portant élection du Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse, consécutive à l'installation des délégués syndicaux du SIOM,

Vu la note de présentation,

Considérant que l'installation du Comité Syndical le 04 mai 2026 induit de procéder à l'élection des membres titulaires et suppléants qui composeront la commission de délégation de service public et la commission d'appel d'offres, à caractère permanent ;

Considérant l'obligation de fixer les conditions de dépôt des listes de la commission de délégation de service public et de la commission d'appel d'offres et d'arrêter les modalités de vote en vue de l'élection des membres titulaires et suppléants de ces deux commissions, à caractère permanent,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte le principe de constituer une commission de délégation de service public et une commission d'appel d'offres, à caractère permanent,

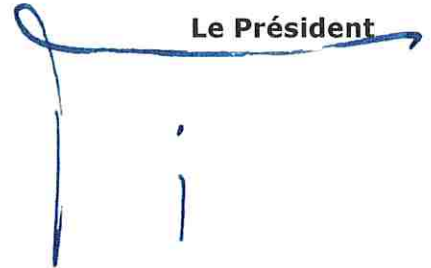
Décide de fixer les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission de délégation de service public et de la commission d'appel d'offres comme suit :

- Les listes sont déposées auprès du Président, en séance du comité syndical ayant pour objet la désignation des membres de la commission de délégation de service public et de la commission d'appel d'offres,
- Une ou plusieurs listes peuvent être déposées,
- Les listes pourront comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir conformément à l'article D1411-4 du CGCT,
- Les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et de suppléants.

Arrête les conditions de vote en vue de l'élection des membres titulaires et suppléants de la Commission d 'Appel d'Offres (CAO) et de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP), à caractère permanent.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président



Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **- 9 JUIN 2026**
Affichée le :

REÇU EN PREFECTURE

le 18/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-200062321-20260608-DL29BIS_202